

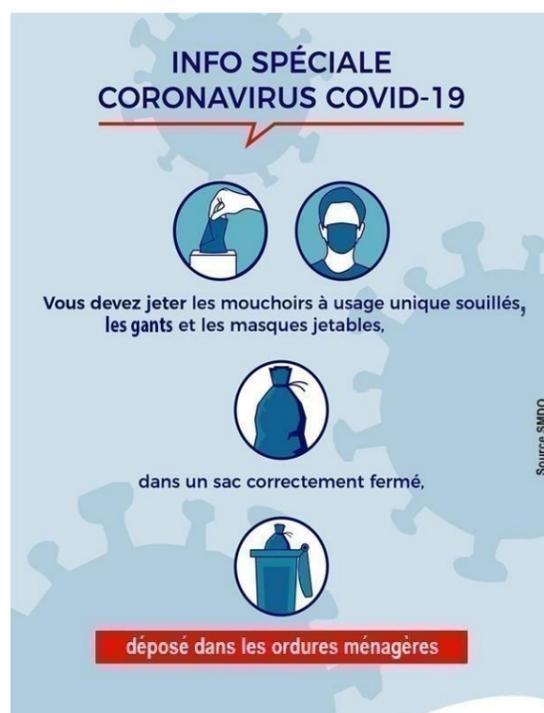


## REOUVERTURE DECHETTERIE

Le Président de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe vous informe que la déchetterie sera rouverte à partir du **27 avril 2020** selon les jours et horaires normaux (selon l'arrêté n°2020-04-21\_01 envoyé en préfecture le 21/04/2020)

Pour la 1<sup>ère</sup> semaine, un filtrage (potentiellement reproductible) sera réalisé pour éviter que des flux trop importants arrivent en déchetterie et assurer la sécurité sur la voirie publique :

- Le 27 et 29 avril : les plaques impaires
- Le 28 avril et le 4 mai : les plaques paires
- Le 2 mai : les plaques paires et impaires



Penser à vous munir de votre badge d'accès (ou à défaut avec une attestation de domicile obligatoire)

Merci de respecter les mesures sanitaires sur site

Ne vous déplacez que si vous êtes concernés par les numéros de plaques

Présence des services d'ordre

Pensez à vous déplacer avec l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « achats de première nécessité »

Respecter les gestes barrières pour vous et les agents